

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP F.-X.-GARNEAU
TENUE LE 24 MARS 2016 À 12 H 00**

Présences

(Voir annexe)

Ordre du jour

0. Procédures initiales

- 0.1 Ouverture de la réunion et constatation du quorum
- 0.2 Élection de la présidence et du secrétariat d'assemblée
- 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2016

1. Bibliothèque

2. Élections

- 2.1 Responsable des affaires internationales et environnementales

3. Cotisation ASSÉ

4. Revendication féministe

5. Levée de l'assemblée

0- PROCÉDURES

0.1 Ouverture de la réunion et constatation du quorum

Félicia St-Arnault constate le quorum et déclare l'ouverture à 12 h 11.

0.2 Élection de la présidence et au secrétariat d'assemblée

AG-24-03-16.01 **Félicia St-Arnault propose, appuyé par Marie-Pierre Rancourt, Jimena Aragen comme présidente et Emilie Ménard comme secrétaire d'assemblée.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

AG-24-03-16.02 **Elizabeth Michaud-Jobin propose, appuyé par Louis Gauthier-Desmeules l'adoption de l'ordre du jour.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG-24-03-16.03 **Sarah Robinson-Arsenault propose, appuyé par Louis Gauthier-Desmeules d'ajouter un point 2.2 qui s'appellerait responsable aux finances.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

0.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2016

AG-24-03-16.04 **Louis Gauthier-Desmeules propose, appuyé par Sarah Robinson-Arsenault l'adoption du procès-verbal du 18 février 2016.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

01- BIBLIOTHÈQUE

AG-24-03-16.05 **Marie-Pierre Rancourt propose, appuyé par Sarah Robinson-Arsenault ;**

CONSIDÉRANT QUE la consultation quant aux mesures à adopter pour maintenir l'offre de service lors des travaux de réfection de la bibliothèque a été menée de façon très rapide, à un moment peu opportun où les professeur-e-s ignoraient encore leur tâche pour l'année à venir, ce qui aura des conséquences directes sur la pertinence des volumes qui seront disponibles aux étudiant-e-s à la session d'automne 2016;

CONSIDÉRANT QUE les mesures à prendre auront forcément des conséquences sur la pédagogie et sur les conditions d'étude des membres de l'AGECFXG, conséquences dont l'équipe de directeurs et directrices chargée du dossier doit tenir compte;

CONSIDÉRANT QUE près de 75% des emprunts de livres à la bibliothèque sont faits par des étudiant-e-s et que nous avons été très peu consulté-e-s sur les mesures à prendre, notamment en ce qui a trait aux livres qui et aux espaces de travail qui demeureront accessibles;

QUE l'assemblée de l'AGECFXG affirme que les principes qui doivent guider les décisions quant aux mesures à adopter pour maintenir l'offre de service lors des travaux de réfection de la bibliothèque sont les suivants :

-l'accessibilité d'une partie significative de la collection de la bibliothèque, en se basant notamment sur les statistiques d'emprunts des dernières années;

-l'ergonomie des espaces de travail dévolus tant au personnel enseignant qu'au personnel de la bibliothèque et aux étudiant-e-s fréquentant cette dernière;

-le respect des espaces destinés à la vie communautaire et étudiante tels que la Salle des pas perdus et le Café Oxymel.

QUE l'AGECFXG revendique qu'au-delà de l'ergonomie et de l'esthétisme, le nombre de volumes de la collection soit toujours prioritaire dans le projet de bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02- ÉLECTIONS

2.1 Responsable aux affaires internationales et environnementales

AG-24-03-16.06 **Gaspard Tibodeau se propose pour être responsable des affaires internationales et environnementales.**

Vote

Pour : 73
Chaise : 0
Abstentions : 6

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2.2 Responsable aux finances

Aucune mention.

03- COTISATION ASSÉ

AG-24-03-16.07 **Félicia St-Arnault propose, appuyé par Mathieu St-Pierre :**

Considérant que les cotisations actuelles suffisent à peine à fournir l'argent nécessaire pour boucler le budget de l'ASSÉ;

Considérant qu'une augmentation des cotisations permettrait d'abolir les frais d'instance et d'instaurer une politique de remboursement du transport;

Considérant qu'une augmentation des cotisations permettrait d'établir un réel fond de grève en prévision des années à venir;

Considérant qu'une augmentation des cotisations permettrait d'assurer un financement pérenne du fond légal de l'ASSÉ;

Considérant qu'une augmentation des cotisations permettrait aux plus grandes associations étudiantes d'assumer une partie du fardeau financier des plus petites, dans une perspective de solidarité syndicale;

Considérant qu'une augmentation des cotisations permettrait une meilleure inclusion des associations étudiantes anglophones

Que l'AGECFXG se positionne en faveur d'une augmentation des cotisations de l'ASSÉ de 75¢ par session, totalisant 1,50\$ par an.

Que l'AGECFXG invite les autres associations membres de l'ASSÉ à se positionner en faveur de cette hausse, dans une perspective d'inclusion des associations hors Montréal.

La présidente a demandé de séparer la proposition en deux.

Vote sur la première proposition : Que l'AGECFXG se positionne en faveur d'une augmentation des cotisations de l'ASSÉ de 75¢ par session, totalisant 1,50\$ par an.

Vote

Pour : 50
Chaise : 9
Abstentions : 15

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Vote sur la deuxième proposition : Que l'AGECFXG invite les autres associations membres de l'ASSÉ à se positionner en faveur de cette hausse, dans une perspective

d'inclusion des associations hors Montréal.

Vote

Pour : 54

Chaise : 0

Abstentions : 19

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

04- REVENDICATION FÉMINISTE

AG-24-03-15.08 **Anaïs Gilbert propose, appuyé par Félicia St-Arnault :**

Considérant que les femmes sont majoritaires dans les emplois publics ;

Considérant que les mesures de relance d'économie ont d'abord favorisé les hommes, tandis que les mesures d'austérité touchent davantage les femmes ;

Considérant le délaissement des services sociaux par l'État dans le cadre des mesures d'austérité et l'impact que cela a sur le travail invisible des femmes,

Que l'AGECFXG considère les mesures d'austérité comme étant sexistes.

Que l'AGECFXG dénonce les gouvernements imposant des politiques d'austérité.

Vote

Pour : 55

Chaise : 4

Abstentions : 7

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AG-24-03-16.09 **Sarah Coté-Vaillant propose, appuyé par Sarah Robinson-Arsenault :**

Considérant qu'il y a des lacunes évidentes dans le système d'éducation québécois en matière d'éducation sexuelle et que la notion de consentement sexuel devrait être abordée dès l'école primaire ;

Considérant que les agressions à caractère sexuel sont des actes de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir, de violences principalement commises envers les femmes et les enfants, principalement par des hommes ;

Considérant que le mouvement #AgressionNonDénoncée révèle l'ampleur du problème des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel vécus par les femmes et que des milliers d'autres victimes vivent encore dans le silence et la violence ou ont été assassinées ;

Considérant que la violence faite aux femmes est encore banalisée à travers des discours politiques, journalistiques, institutionnels, publicitaires, « humoristiques » et que la culture du viol est omniprésente ;

Considérant que le système de justice n'est pas du tout adapté aux violences sexuelles systémiques vécues par les femmes

Que l'AGECFXG revendique une éducation sexuelle diversifiée féministe, anti-

oppressive et non-hétérosexiste dès l'école primaire.

Que l'AGECFXG réclame une réforme des manuels scolaires visant à éliminer la vision patriarcale à l'intérieur du système d'éducation

Que l'AGECFXG dénonce l'absence de lieux et d'instances à la fois institutionnelles et non-institutionnelles qui préviennent et répondent aux violences sexistes de manière concertée avec les personnes survivantes.

Vote

Pour : 54

Chaise : 6

Abstentions : 7

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AG-24-03-16.10 **Félicia St-Arnault propose, appuyé par Raffaella Abbate :**

Considérant qu'au Québec, comme ailleurs, les femmes vivent des violences systémiques;

Considérant qu'une ministre de la condition féminine se doit de lutter contre le système patriarcal ;

Que l'AGECFXG exige la démission (ou départ) de Lise Thériault à la tête du ministère de la condition féminine.

Vote

Pour : 51

Chaise : 6

Abstentions : 12

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AG-24-03-16.11 **Jeffrey Coté propose, appuyé par Félicia St-Arnault que les féministes viennent faire des émissions à la radio étudiante.**

Vote

Pour : 64

Chaise : 0

Abstentions : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AG-24-03-16.12 **William Laroche propose que tous les comités deviennent mixtes.**

La proposition n'est pas appuyée.

AG-24-03-16.13 **Félicia St-Arnault propose, appuyé par Sarah Coté-Vaillant une plénière sur la non mixité de 10 minutes.**

Vote

Pour : 37
Contre : 4
Abstentions : 20

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Il y a donc une plénière de 10 minutes.

PERTE DE QUORUM A 13 H 47.

Jimena Aragen
présidente d'Assemblée

Émilie Ménard
secrétaire d'Assemblée

Document de travail